Estuaire/Commune de Kango/Vie des Partis/PDG

Les structures de base à l'heure de la dynamisation



Paul Nang Obiang, secrétaire fédéral du PDG, s'adressant aux militants des structures de bases locales.



Quelques militants du PDG de Kango.

PSNB

Kango/Gabon

LE secrétaire fédéral PDG de la commune de Kango, Paul Nang Obiang, par ailleurs chargé de mission politique du président de la République, a présidé, dernièrement, une importante rencontre avec les différents bureaux des quatre sections compte cette circonscription politique.

Dans la commune de Kango, la structure dirigeante du PDG a fait le point sur la situation actuelle de l'ensemble des sections et des comités de base, souvent en proie à

des difficultés de fonctionnement. Il ressort que les quatre sections et les quinze comités de cette commune méritent d'être régénérés. Ce qui passe par le remplacement de certains responsables de section, notamment ceux de Kafélé et Nianame affaiblis par le poids l'age. Au niveau du centre-ville, le bureau de la section, dirigé par Jacques Mbina, devrait voir lui aussi connaître des changements.

Les responsables des structures de base de Kango ont saisi l'occasion sous fond de récriminations, pour exprimer à leur chef hiérarchique direct leurs préoccupations dont celle concernant la percée de l'opposition dans la localité. « Nous constatons que nous sommes abandonnés, Kango est abandonné par nos dirigeants et nos adversaires politiques profitent de cette situation pour occuper le terrain. Ou'avons-nous fait pour mériter un tel traitement? », s'est interrogée la secrétaire de section, Philomène Okome Biyoghe. Et d'ajouter: « pourtant nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour défendre les intérêts du parti et du régime, mais on constate qu'en haut là-bas, Kango ne compte plus ».

Les préoccupations d'ordre social n'ont pas été en reste. Comme l'adduction d'eau potable réclamée par les populations des quartiers Medza, Nzogh-Mitang, péage, agricole, Dragages et Nianame, toujours privés du précieux liquide. Réagissant à ces différentes préoccupations, Paul Nang Obiang a invité ses camarades à faire preuve de patience, de militantisme et de responsabilité. « (...) par de-là vos préoccupations légitimes, nous devons avoir à cœur la culture du militantisme et demeurer soudés derrière le

Distingué Camarade Prési-

dent, Ali Bongo Ondimba.

D'ailleurs, notre patron po-

litique, l'Honorable Rémy

nous y inviter ». Le secrétaire fédéral a également assuré l'assistance en indiquant que les plus hautes autorités du pays n'oublient pas Kango. « Le chef de l'Etat a eu à cœur le règlement du problème de l'électrification d'une partie de la commune et du 2e canton. (...) c'est la preuve que Kango reste dans le schéma de développement global du pays qui découle de la politique du Président Ali Bongo Ondimba. La situation des cadres de Kango que vous posez, puisque c'est de cela dont il s'agit aussi, est sue des plus hautes autorités du pays. Nous sommes certains que

blique enverra bientôt un signal fort à ce propos », a indiqué Paul Nang Obiang. Pour l'autorité politique PDG de la commune, « le président Ali Bongo Ondimba est élu pour un second mandat. Lui-même et son gouvernement tiennent solidement la barre en dépit du contexte économique difficile du moment. Il ne faut surtout pas que nos revendications fassent le lit de l'opposition chez nous, car malgré tout, à Kango, le PDG doit demeurer la première force politique. Remobilisons-nous soutenir la politique du chef de l'Etat, le salut de Kango

Ossele Ndong, n'a cessé de le président de la Répuen dépend.» Ngounié/Département de la Boumi-Louétsi/Mbigou/Vie des associations

Quatre couples convolent en justes noces

Félicien NDONGO

Mbigou/Gabon

L'association "Mbigou Solidarité", dirigée par Alice Yolande Amiar, a récemment parrainé, à Mbigou, le mariage de quatre couples. L'objectif de ce parrainage, selon la marraine, est d'encourager les Boumilois à officialiser leur union.

MBIGOU, chef-lieu du département de la Boumi-Louétsi, dans la province de la Ngounié, a connu, dernièrement, des moments de joie et d'effervescence avec la célébration d'un mariage collectif à l'hôtel de ville la localité. Quatre couples dont un polygame ont scellé, de manière officielle, leur union devant le maire de Mbigou, Etienne Bougomba Lebita, en présence des parents, amis et connaissances.

De mémoire de Boumilois, jamais la salle de mariage de la mairie n'avait accueilli pareil événement. Ce fait inédit restera gravé



dans les annales de l'histoire de cette localité, au regard de l'engouement qu'il a suscité. En effet, dans une salle bien décorée avec les matériaux locaux, on a pu apprécier les quatre couples rayonnants, comprenant deux enseignants à la retraite et deux jeunes couples. Parmi eux, l'un des postulants, Charles Letamba ayant opté pour le régime polygamique avec séparation des biens, s'est illustré positivement, en mettant la bague à ses

deux épouses, rappelant à son actif qu'il avait signé en 1970 le mariage de la première union. Un geste qui a d'ailleurs suscité des encouragements chez les uns et les autres.

Avant que l'officier d'étatcivil, Etienne Boungomba Lebita, ne signe les quatre actes de mariage de manière simultanée, selon la procédure d'usage, l'édile de Mbigou a indiqué dans son intervention qu'"en vertu du consentement mutuel de tous les quatre cou-

collectif célébré à la mairie de Mbigou. ples, je déclare au nom de la loi, les couples Guy Joseph Ngokelele et Georgie Moukanda Ndongo ; Charles Letamba et ses deux épouses ; Jean Honoré Moukagni et Julienne Kassa, ainsi que François Edgard Tchinga et Ninon Prudence Boungomba unis par les liens de mariage".

Des conseils aux couples n'ont pas été en reste, d'autant que les deux retraités Ngokelele et Letamba ayant déjà une expérience de la vie, devraient servir de modèle aux deux autres jeunes couples.

Les quatre couples au sortir de la célébration de leur mariage

Rappelons que c'est une généreuse idée de la marraine de l'association "Mbigou Solidarité", Alice Yolande Amiar, épouse Ovenga qui, par ce geste, veut encourager les Boumilois à rendre officielles leurs unions.

« J'ai constaté, au milieu des membres de l'antenne de l'Association des veuves et orphelins du Gabon (Avogab) de Mbigou, dont je suis membre bienfaitrice,

qu'une centaine de veuves en son sein ignoraient leurs droits matrimoniaux. Elles sont seulement une quinzaine environ qui détiennent les actes de mariage, leur permettant de bénéficier d'un meilleur traitement », a-t-elle indiqué.

Et de poursuivre : « moimême ayant une vingtaine d'années de mariage, j'encourage les jeunes gens à sédentariser leur foyer et les notables à sécuriser nos mamans par le biais du lien matrimonial.»